



14ème législature

Question N° : 100271	De M. André Schneider (Les Républicains - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >aménagement du territoire	Tête d'analyse >villes	Analyse > centres-villes. signalétique. perspectives.
Question publiée au JO le : 01/11/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le fait que la plupart des pays européens ont adopté une même signalétique pour indiquer les centres des villes (cercles concentriques). Il lui demande s'il ne serait pas judicieux que la France adopte également cette signalétique.